

Un patrimoine naturel exceptionnel

Les milieux marins

■ L'initiative française sur les récifs coralliens - IFRECOR

- Action nationale en faveur de la protection et de la gestion durable des récifs coralliens des collectivités de l'outre-mer.



Limace de mer (*Tridachna crispata*) - Martinique
© Yann BUSKE - DEAL Martinique

Coraux - Mayotte
© Magali ARINO DEAL Mayotte



■ A Mayotte, le premier parc naturel marin en outre-mer

- Un lagon composé d'écosystèmes très riches : récifs coralliens, mangroves, herbiers...
- La double barrière de corail compte près de 200 km de récifs et abrite plus de 250 espèces de « coraux durs ».
- C'est la plus grande aire marine protégée française, en superficie, avec près de 70 000 km².

Coraux - Mayotte
© Magali ARINO DEAL Mayotte



■ La réserve naturelle marine de la Réunion

- Elle a été créée pour protéger le lagon, extrêmement vulnérable mais d'une exceptionnelle biodiversité.
- La zone concernée bien que réduite, 12 km², est soumise à la fréquentation de 35 % de la population ultramarine française.



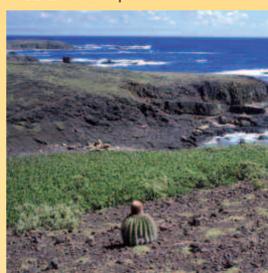
Réserve marine de Saint-Gilles
La Réunion
© ESSAIME DEAL



Un patrimoine naturel exceptionnel

Le patrimoine terrestre

Littoral de la Désirade - Guadeloupe
© DEAL Guadeloupe



■ La réserve naturelle nationale de la Désirade en Guadeloupe

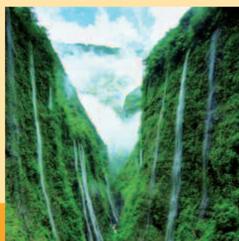
Les secteurs protégés concernent un site géologique très riche : « radiolarites » et basaltes, témoins d'un ancien plancher océanique, les plus anciennes roches connues à ce jour dans les Petites Antilles.

■ Les pitons, cirques et remparts de la Réunion

40% de l'île de la Réunion, dont la quasi-totalité de son Parc National des Hauts, font partie, depuis 2010, des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est une reconnaissance de l'exceptionnelle qualité et de la richesse de sa biodiversité et de ses paysages.

- Habitat naturel d'une grande diversité de plantes endémiques.
- Mosaïque d'écosystèmes : forêts ombrophiles subtropicales, forêts de brouillard, landes...



Cirques et remparts de Salazie
La Réunion
© S. Gelabert (pour DIREN Réunion)

Piton de la Fournaise
La Réunion
© R. Bouhet (pour DDE Réunion)



Vue aérienne de la forêt
Guyane
© Jacky Bruneteau



■ Le Parc amazonien de Guyane

- Le plus vaste parc national de France et la plus grande aire protégée de l'Union européenne.
- Il protège près de 2,2 millions d'hectares de la forêt amazonienne situés sur le territoire sud de la Guyane.
- Les 6 réserves naturelles nationales de Guyane protègent plus de 300 000 ha et de très nombreux biotopes terrestres, littoraux et marins.

■ Parc national de la Guadeloupe

- Plus ancien parc en outre-mer.
- Réserve de Biosphère, agréée par l'UNESCO.
- Site recensé par la Convention sur les zones humides d'importance internationale (RAMSAR).

■ Le Parc naturel régional de la Martinique

- Il occupe près de la moitié du territoire martiniquais.
- Il est chargé de protéger et de valoriser le patrimoine culturel et naturel de l'île.



Presqu'île de la Caravelle
La Trinité - Martinique
© DEAL Martinique



Un patrimoine naturel exceptionnel

